



**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 5 DÉCEMBRE 2016 À 19H30**

Tenue à la salle du conseil municipal  
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante  
Les conseillers : M. Daniel Roy  
M. Marcel Bonneau  
M. Pierre Dagenais  
Mme Lynda Cusson  
Mme Marie-Eve Massé  
M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion

Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

218-12-2016 Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et l'addenda tels que rédigés.

Adoptée

219-12-2016 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016 tels que rédigés.

Adoptée

220-12-2016 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

|   |                    |
|---|--------------------|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE                           | 24 834.61\$        |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE                                 | 2 545.79\$         |
| VOIRIE MUNICIPALE                                 | 21 708.29\$        |
| HYGIÈNE DU MILIEU                                 | 22 894.10\$        |
| SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)                     | 393.62\$           |
| URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE         | 0.00\$             |
| LOISIRS ET CULTURE                                | 1 124.05\$         |
| FRAIS DE FINANCEMENT                              | 663.96\$           |
| IMMOBILISATIONS                                   | <u>22 831.21\$</u> |
| TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2016: | 96 995.63\$        |

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de décembre 2016 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

221-12-2016

Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

*Achat de la sableuse et ajustements*

La sableuse est arrivée chez Rox Métal et divers ajustements sont à être finalisés.

*Fossés rue Charlebois*

Le nettoyage des fossés de la rue Charlebois sera à faire.

*Tête de trou d'homme, terrain situé au 10, rue du Marché*

Un ajustement sera à compléter à une tête de trou d'homme située sur le terrain de Denis Cimaf Inc., au 10, rue du Marché.

*Décoration sur le pont*

Il serait pertinent de prévoir quelques sommes au budget 2017 pour renouveler les décorations sur le pont.

*Travaux de réfection du branchement d'égout au 73, rue du Marché*

L'inspecteur doit effectuer des travaux au raccordement de l'égout de la propriété située au 73, rue du Marché, puisque la conduite semble bloquée.

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de novembre 2016

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en novembre 2016, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

222-12-2016

Projet commercial à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché : extension des délais de date de signature

CONSIDÉRANT la résolution 177-10-2016 ;

CONSIDÉRANT QUE Francis Bellerive Investissement Inc. sollicite de nouveaux délais pour l'exécution des conditions prévues à l'offre d'achat, soit jusqu'au 3 avril 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé  
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le report de la date limite prévue à l'article 7.1 de l'offre d'achat présentée par Francis Bellerive Investissement Inc. et visant le projet commercial à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché, afin que cette date soit portée au 3 avril 2017. Que la présente résolution soit considérée comme étant l'accord écrit de la Municipalité à procéder au report de la date limite prévue à l'article 7.1.

Adoptée

223-12-2016

Nouvelle exigence réglementaire concernant l'inventaire des matériaux contenant de l'amiante dans tous les édifices : offre de services de SMP

CONSIDÉRANT l'offre de service de MÉDIAL, déposée en date du 17 novembre 2016, pour répondre aux nouvelles obligations en matière de gestion de l'amiante;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy  
Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de SMP, Société mutuelle de prévention, au montant de 660\$ plus taxes.  
Qu'il soit vérifié la possibilité d'ajouter les bâtiments des Régies intermunicipale, pour inclure la caserne et le centre communautaire.

Adoptée

224-12-2016

Règlement #07-2016, déterminant le budget de la municipalité du Village de Roxton Falls, les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2017 : Avis de motion

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère Marie-Eve Massé, qu'à une séance subséquente de conseil, qui se tiendra le lundi 19 décembre 2016 à 18h30, sera présenté pour adoption, le règlement #07-2016, déterminant le budget de la municipalité du Village de Roxton Falls, les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2017.

Qu'une séance extraordinaire du conseil, traitant exclusivement du budget et du programme triennal d'immobilisation, soit convoquée pour le lundi 19 décembre 2016 à 18h30.

Adoptée

Dépôt du registre des déclarations faites par un membre du conseil pour 2016 (voir article 5.3.5 du Code d'Éthique et de déontologie des élus municipaux de Roxton Falls)

En conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale dépose, séance tenante, le « Registre public des déclarations faites par un membre du conseil-2016 », lequel registre ne contient aucune mention pour l'année 2016.

225-12-2016

Contrat de travail des employés municipaux pour 2017-2018-2019

CONSIDÉRANT QUE les conventions salariales des employés municipaux viendront à échéance au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE ces conventions déterminent le taux salarial, l'horaire de travail, les jours fériés, les congés de maladie, les vacances, les allocations et autres conditions et avantages;

CONSIDÉRANT QUE les hausses de salaire pour les trois employés à temps plein représentent, pour les 3 années, un montant de 8 450.32\$;

CONSIDÉRANT QUE les modalités relatives à l'ensemble des changements aux conventions sont approuvées par le conseil municipal, en vertu du document intitulé « Conditions salariales 2017-2018-2019-Entente sur 3 ans »;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver lesdites modifications aux conventions et d'autoriser le maire, Jean-Marie Laplante et la directrice générale, Julie Gagné, à signer chacune des conventions de travail qui sont valides pour 2017 à 2019.

Adoptée

226-12-2016

Calendrier des séances du conseil pour 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi ou le mardi à 19h30 :

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Le lundi 16 janvier 2017          | Le lundi 6 février 2017  |
| Le lundi 6 mars 2017              | Le lundi 3 avril 2017    |
| Le lundi 1 <sup>er</sup> mai 2017 | Le lundi 5 juin 2017     |
| Le mardi 4 juillet 2017           | Le lundi 7 août 2017     |
| Le mardi 5 septembre 2017         | Le lundi 2 octobre 2017  |
| Le lundi 6 novembre 2017          | Le lundi 4 décembre 2017 |

Adoptée

227-12-2016

Horaire du bureau municipal pour la période des fêtes

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Proposé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'horaire suivant pour la période des fêtes : le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement. L'horaire régulier reprendra le mercredi 4 janvier 2017.

Adoptée

228-12-2016

Rencontre des fêtes 2016 : budget

Il est proposé par Pierre Dagenais

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir une rencontre des fêtes avec les élus et les employés municipaux, au restaurant O'Martha et d'allouer un budget approximatif de 750\$ pour cette activité.

Adoptée

229-12-2016

Achat de 2 écrans d'ordinateur

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 2 écrans chez Yves Loiselle Électronique Ltée, au coût de 600\$ plus taxes.

Adoptée

230-12-2016

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls : dépôt des prévisions budgétaires pour 2017

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2017, lesquelles totalisent des dépenses pour 197 000\$, des revenus pour 29 500\$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 167 500\$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 83 750\$ pour chaque municipalité;

Par conséquent il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Richard Houde

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 83 750\$.

Adoptée

*\*Messieurs Marcel Bonneau et Pierre Dagenais se retirent de la table des délibérations après avoir déclaré qu'ils ont un intérêt pécuniaire particulier sur la question soumise à cette séance, puisqu'il est question de demande relative au salaire des premiers répondants et qu'ils sont tous les deux premiers répondants. Ils ne participeront donc pas aux délibérations et au vote sur cette question.*

231-12-2016

Service des premiers répondants : dépôt des prévisions budgétaires 2017 et du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2016 a été remise à tous les élus;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre, les prévisions budgétaires du service des premiers répondants ont été élaborées pour l'année 2017 et que certaines demandes salariales sont mise à l'étude;

CONSIDÉRANT QUE le budget du service est estimé à 42 632\$, alors que le montant devant servir au calcul des contributions des municipalités est évalué à 31 807\$, soit un montant de 11,94\$ par habitant;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Richard Houde

Il est secondé par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

1. D'accepter le compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2016, en ajoutant 2\$ de l'heure pour le salaire des premiers répondants ayant plus de 5 années d'ancienneté lors des interventions et ajouter également 2\$ de l'heure au taux horaire lors des pratiques et des recertifications pour tous les premiers répondants;
2. D'accepter le budget du service des premiers répondants au montant de 42 632\$.

Adoptée

*Messieurs Marcel Bonneau et Pierre Dagenais reprennent leur siège.*

232-12-2016

Entretien des pelouses pour la saison estivale 2017 : proposition de renouvellement du contrat avec Paysagement Benoit et Frères

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement du contrat d'entretien des pelouses pour la saison 2017 avec la compagnie Paysagement Benoit et Frères, au montant de 5 500\$ plus taxes.

Adoptée

233-12-2016

École St-Jean-Baptiste : demande de fermeture de la rue de l'Église entre la rue Versailles et la rue St-Nicolas, le 23 décembre 2016

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'École St-Jean-Baptiste s'adresse à la municipalité afin d'obtenir la permission de fermer la rue à la circulation, le vendredi 23 décembre 2016, entre 8h00 et 10h00, pour permettre la tenue d'une partie de hockey balle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil se questionne sur la pertinence de tenir cette activité dans la rue, alors qu'il y a une patinoire aménagée à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite porter à l'attention de la direction de l'école qu'il serait préférable de ne pas planifier d'activité dans la rue, pour une question de sécurité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la présente demande de fermeture de rue, pour l'activité planifiée le 23 décembre 2016, en prévenant toutefois la direction que ce sera la dernière fois que la Municipalité accepte de procéder à la fermeture de la rue de l'Église, pour la tenue d'une activité scolaire.

Adoptée

234-12-2016

Nivelage du rang Petit 9 et de la rue Charlebois (portion de route sur le territoire du Village) : demande à adresser au Canton de Roxton visant une entente de service pour l'entretien (nivelage périodique)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton possède une niveleuse et procède périodiquement au nivelage de ses routes en gravier;

CONSIDÉRANT QUE deux de ces routes se terminent sur le territoire du Village de Roxton Falls, soit le rang Petit 9 et la rue Charlebois;

CONSIDÉRANT QU'il serait pertinent que le nivelage des parties de rue situées sur le territoire du Village soit exécuté en même temps que le nivelage exécuté sur les portions situées sur le territoire du Canton de Roxton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser une demande à la Municipalité du Canton de Roxton afin d'analyser la possibilité de conclure une entente de service visant le nivelage du rang Petit 9 et de la rue Charlebois, pour les portions de rues situées au Village de Roxton Falls.

Adoptée

235-12-2016

Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire : demande d'interdiction de stationnement face à la caisse populaire de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QUE la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire demande à la Municipalité d'interdire le stationnement sur la rue Notre-Dame, devant la caisse, afin de faciliter les allées et venues des véhicules dans le stationnement de la caisse;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que l'interdiction du stationnement à elle seule ne règle pas le problème soulevé, puisque ce type d'interdiction a été expérimenté ailleurs sur la rue Notre-Dame et qu'elle n'est pas respectée par bon nombre d'automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE la rue Notre-Dame est une artère commerciale pour le Village de Roxton Falls et qu'il est important de maintenir une facilité d'accès aux commerces locaux;

CONSIDÉRANT QUE toute manœuvre impliquant un véhicule qui sort d'une entrée pour s'engager sur la rue, implique une potentielle restriction de la visibilité, si un véhicule est stationné à proximité de l'entrée concernée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande présentée par la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire.

Adoptée

236-12-2016 Service de gestion des eaux usées correction de la résolution #208-11-2016 et dépôt du budget des coûts d'opération corrigé pour 2017

CONSIDÉRANT la résolution #208-11-2016;

CONSIDÉRANT la correction des débits réels enregistrés de novembre 2015 à novembre 2016, afin de comptabiliser la quantité réelle de mètres cube générés sur une année au Village de Roxton Falls et dans le secteur du chemin des Chalets au Canton de Roxton;

CONSIDÉRANT QUE le budget corrigé déposé prévoit des dépenses pour 75 130\$;

CONSIDÉRANT QUE la contribution financière du Canton de Roxton, pour les 49 unités desservies sur le chemin des Chalets et les 9 unités desservies ailleurs sur le territoire, est estimée à 3 447.58\$, incluant les frais d'administration;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé  
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget corrigé du service de gestion des eaux usées pour 2017 et d'établir la contribution du Canton de Roxton au montant de 3 447.58\$, pour l'année 2017.

Adoptée

237-12-2016 Régie intermunicipale de Roxton : approbation des prévisions budgétaires 2017 et établissement des quotes-parts

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Roxton dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2017, lequel totalise des dépenses pour 51 811\$, des revenus pour 22 865\$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 28 946\$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 14 473\$ pour chaque municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Marie-Eve Massé  
Il est secondé par Richard Houde

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Régie Intermunicipale de Roxton, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 14 473\$.

Adoptée

238-12-2016 Bibliothèque municipale : contribution financière pour 2017

CONSIDÉRANT une contribution financière de 10 360\$ à verser pour l'administration de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton est responsable du versement des salaires aux préposés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé  
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une contribution financière de 10 360\$ pour l'administration de la Bibliothèque municipalité de Roxton Falls et que le montant soit versé comme suit;

Corr. Rés. #02-01-2017

- 4 000\$ à la Bibliothèque municipale de Roxton Falls au 15-03-2017
- 3 180\$ à la Municipalité du Canton de Roxton au 15-03-2016~~7~~ et 3 180\$ au 01-08-2016~~7~~

Adoptée

239-12-2016 Bibliothèque municipale : entente salariale avec les responsables

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls se sont entendues pour verser un salaire aux 2 préposés de la Bibliothèque municipale;



CONSIDÉRANT le projet d'entente salariale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde  
Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, Jean-Marie Laplante et la directrice générale, Julie Gagné, à signer l'entente salariale pour les préposés de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls, dans laquelle intervient également la Municipalité du Canton de Roxton.

Adoptée

240-12-2016 Loisirs de Roxton Falls Inc. : contribution financière pour 2017

Il est proposé par Daniel Roy  
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière de 16 500\$ aux Loisirs de Roxton Falls Inc. pour l'année 2017, couvrant toutes les activités organisées par l'organisme.

Adoptée

241-12-2016 Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton : contribution financière pour 2017

Il est proposé par Marie-Eve Massé  
Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière de 7 000\$ à la Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton pour l'année 2017.

Adoptée

242-12-2016 Programme de subvention loisirs pour les jeunes de moins de 18 ans de la Municipalité de Roxton Falls, en collaboration avec le CLSC : établissement des modalités financières pour les prochaines demandes

CONSIDÉRANT le Programme de subvention loisirs pour les jeunes de moins de 18 ans de la Municipalité de Roxton Falls, en collaboration avec le CLSC;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite établir certaines modalités financières pour les prochaines demandes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson  
Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les modalités suivantes pour les prochaines demandes d'aide financières présentée par le CLSC :

- Qu'un montant de 75\$ par enfant maximum par année soit alloué, sans égard à l'activité

Adoptée

243-12-2016 Règlement #08-2016, abrogeant le règlement #133-91, décrétant la participation de la Municipalité du Village de Roxton Falls et de ses employés à un Régime enregistré d'épargne retraite collectif : AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Daniel Roy, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption, le règlement #08-2016, abrogeant le règlement #133-91, décrétant la participation de la Municipalité du Village de Roxton Falls et de ses employés à un Régime enregistré d'épargne retraite collectif.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

---

Signé à Roxton Falls, ce 5 décembre 2016

244-12-2016

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h00.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

---

Jean-Marie Laplante  
Maire

---

Julie Gagné, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière